

RHÔNE-ALPES

Aménagement
du territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 65 - Décembre 2006

Petites villes de montagne : six profils d'évolution différents

En Rhône-Alpes, les 207 petites villes de montagne rassemblent près de 330 000 habitants. Globalement, leur croissance démographique a été moins importante que celle de leurs homologues de plaine. Pourtant, elles maintiennent un bon niveau d'équipement et proposent de nombreux emplois. Cet ensemble est cependant très hétérogène.

On peut distinguer six groupes de communes, chacun avec des profils différents.

Sabine Guillaume



Cette étude est réalisée dans le cadre du projet Alpcity 2003-2006, soutenu par le programme Interreg III B Espace Alpin.

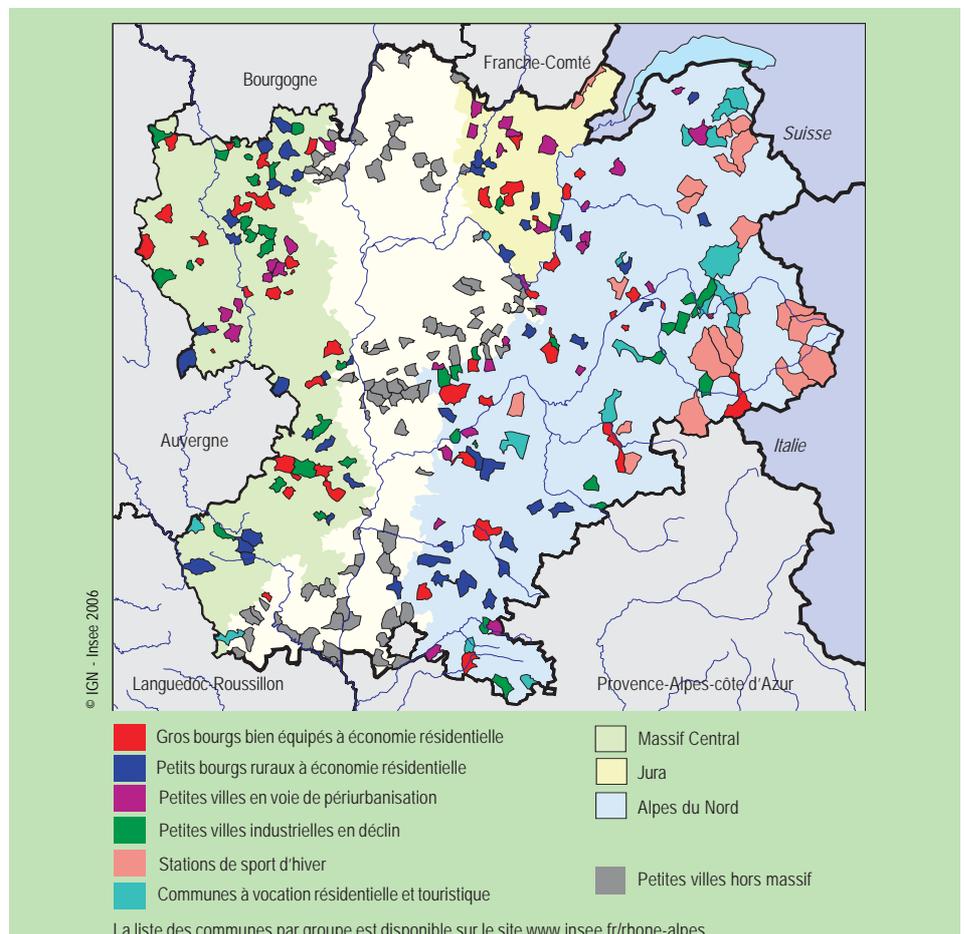
Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ». A la même rubrique se trouve une annexe statistique.

Dans la région Rhône-Alpes, la montagne occupe une place importante. Les trois massifs (Alpes du Nord, Massif Central et Jura) couvrent 73 % du territoire et 68 % des communes. Ils concentrent près de 3 millions d'habitants, soit un peu plus de la moitié de la population de la région. Au sein de ces massifs, 207 communes peuvent être qualifiées de « petites villes de montagne ». Il s'agit de communes de moins

de 5 000 habitants, n'appartenant ni à une agglomération importante, ni à une aire urbaine, mais qui jouent un rôle très structurant pour le territoire environnant par les équipements ou les emplois dont elles disposent.

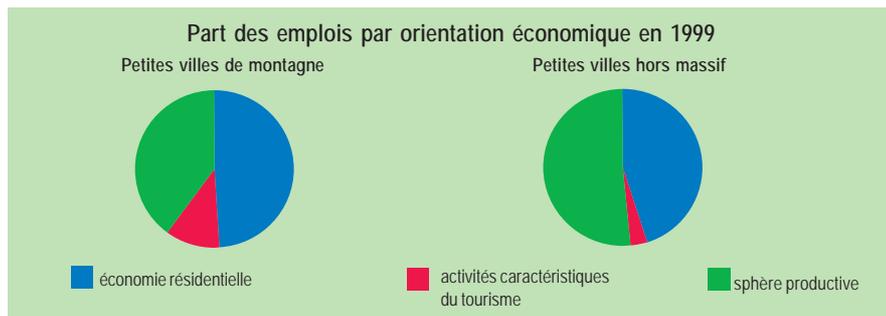
Les petites villes de montagne présentent des spécificités qui peuvent être mises en évidence en les comparant avec leurs homologues hors massif. Premier constat, entre 1962 et 1999, la population des petites villes de montagne a

207 petites villes de montagne sur 3 massifs



Source : Insee, Recensement de la population

Une économie marquée par le tourisme



Source : Insee, Recensement de la population

Un bon niveau d'équipement surtout en services de proximité

augmenté dans des proportions moins importantes que celle des petites villes hors massif (+11,5 % contre +32,5 %). Les handicaps de la localisation en massif ont conduit à un exode rural plus important jusqu'en 1975. Pour la période plus récente, les petites villes de montagne ont moins bénéficié du regain démographique lié au desserrement urbain que les petites villes de plaine. On constate ainsi depuis 1975 des comportements migratoires un peu moins favorables dans les petites villes de montagne. Pour autant, la variation de population due au solde migratoire y est toujours positive, plus forte même que celle due au solde naturel. Sur la dernière période (1990-1999), les arrivées de jeunes de moins de 15 ans et des 30-39 ans, soit des familles avec enfants, sont beaucoup plus importantes dans les petites villes hors massif. Dans les deux types de petites villes (massif et hors massif), les 20-24 ans partent, sûrement pour leurs études et les plus de 60 ans au contraire s'installent.

Les petites villes de montagne structurent l'espace rural, auquel elles offrent des services à la population. Tout comme celles hors massif, elles ont globalement un bon niveau d'équipement, notamment pour la gamme de services de proximité (banque,

épicerie, école élémentaire, boulangerie, coiffure...). Elles sont un peu plus souvent équipées pour les équipements intermédiaires (trésorerie, collège, supermarché...) et supérieurs (cinéma, établissement de santé long séjour...). En revanche, en cas d'absence de l'équipement, elles sont handicapées par l'éloignement dû au relief. Pour presque tous les équipements, la part de la population éloignée est plus forte que celle des petites villes hors massif.

Les petites villes de montagne sont attractives en termes d'emplois.

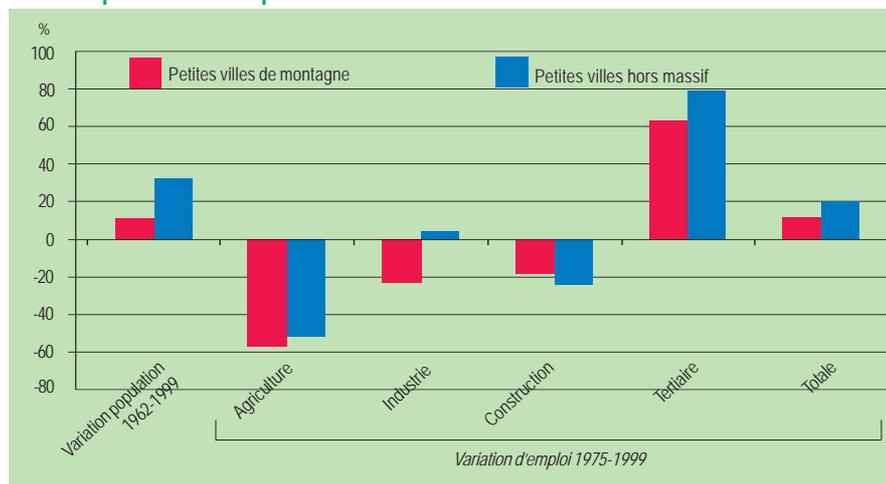
Globalement, elles ont plus d'emplois que d'actifs occupés résidant, contrairement aux petites villes hors massif. L'emploi dans les petites villes de montagne, tout comme dans l'ensemble des petites villes hors massif, augmente depuis 1975 grâce aux activités de service. Il progresse cependant davantage dans les petites villes de plaine, y compris dans l'industrie. Au total, en 1999, 49 % des emplois des petites villes de montagne proviennent de l'économie résidentielle, destinée à satisfaire directement les besoins des habitants (contre 45 % hors massif), 40 % de la sphère productive (contre 52 % hors massif) et 11 % des activités caractéristiques du tourisme (contre 3 % hors massif).

Certains territoires de Rhône-Alpes connaissent un développement de la périurbanisation, d'autres un maintien de leurs pôles ruraux, un déclin industriel dans certains secteurs ou une importance du tourisme. Seul ce dernier phénomène est plus spécifique aux petites villes de montagne mais il ne concerne pas l'ensemble de ces petites villes de façon homogène et n'est même prépondérant que pour 20 % d'entre elles.

Les constats concernant les petites villes de montagne dans leur globalité masquent ainsi des situations très contrastées. Les petites villes de montagne ne constituent pas un ensemble homogène. Notamment, l'appartenance à tel ou tel massif est déterminante. Ainsi, contrairement aux communes des Alpes du Nord et du Jura, les petites villes de montagne du Massif Central ont perdu de la population depuis 1962.

De façon plus générale, les 207 petites villes de montagne de Rhône-Alpes présentent des profils socio-économiques très différents, dont les politiques d'aménagement du territoire doivent tenir compte. Six groupes peuvent être distingués : «les gros bourgs bien équipés à économie résidentielle», les «petits bourgs ruraux à économie résidentielle», «les petites villes en voie de périurbanisation», «les petites villes industrielles en déclin», les «stations de sports d'hiver», les «communes à économie résidentielle et touristique».

Depuis 1962, la population des petites villes de montagne augmente moins que celle des petites villes hors massif



Source : Insee, Recensement de la population

Des caractéristiques différentes selon les massifs

Le groupe des «gros bourgs bien équipés à économie résidentielle» est composé de communes de taille significative (la moitié d'entre elles a au moins 2 600 habitants), dont la population a tendance à stagner depuis 1962. Après avoir augmenté entre 1962 et 1975, elle est même plutôt en baisse depuis 1975 et de façon plus accentuée dans la période 1982-1990. Cette relative décroissance de la population sur la période récente résulte d'un solde migratoire négatif, malgré une attractivité pour les personnes âgées.

Bien que le poids du tourisme y soit plutôt faible, ces communes structurent bien l'espace rural environnant grâce à des niveaux d'équipement élevés. Elles représentent ainsi un enjeu majeur pour la revitalisation des espaces ruraux. Le poids de l'économie résidentielle dans ces communes est fort et prend le relais des activités industrielles déclinantes. La part de l'emploi industriel est en effet passée de 40 % en 1975 à 25 % en 1999. Malgré une évolution de l'emploi total relativement faible depuis 1975, mais positive, ces communes constituent encore des pôles d'emploi dans le sens où l'emploi total y est supérieur au nombre d'actifs occupés résidents. Ces communes se retrouvent pour la moitié d'entre elles dans le Massif Central. On y trouve par exemple Boën (Loire) et Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône).

Le groupe des «petits bourgs ruraux à économie résidentielle» est constitué de petites communes (la moitié a moins de 800 habitants), situées de façon égale dans les Alpes du Nord et le Massif Central. Ces bourgs ont perdu de la population depuis 1962 mais connaissent un regain de croissance démographique depuis 1975. Sur la période récente (1990-1999), ce regain est dû à un solde migratoire positif, du fait d'un afflux de retraités, mais aussi des 30-39 ans. Ces communes sont plutôt bien équipées en services de proximité.

Elles se caractérisent par une stagnation de l'emploi depuis 1975, qui s'oriente très

fortement vers l'économie résidentielle. Le poids de l'agriculture, important en 1975 (22 % contre 11 % en moyenne), a diminué mais reste plus important qu'ailleurs (9 % contre 4 %). Les communes de ce groupe ne présentent pas d'autres caractéristiques marquées. Elles correspondent souvent à des espaces de transition ou en mutation entre différentes voies de développement. On y trouve notamment Luc-en-Diois (Drôme) ou Lamure-sur-Azergues (Rhône).

Les «petites villes en voie de périurbanisation» connaissent une forte croissance démographique, liée à des soldes migratoires très excédentaires, notamment pour les familles avec enfants. Le nombre de résidences principales augmente en conséquence depuis 1982, notamment grâce à la reconversion de résidences secondaires, dont le nombre stagne, voire diminue légèrement. La plupart de ces communes sont situées à proximité des grandes aires urbaines et constituent une réserve pour leur extension future.

Les niveaux d'équipements sont inférieurs à ce qu'on pourrait attendre compte-tenu de leur population, mais ceci traduit une certaine inertie du développement des équipements par rapport à celui de la population. L'emploi est en progression, y compris l'emploi industriel qui bénéficie du desserrement urbain pour certaines activités et qui reste assez présent dans l'économie (38 % des emplois en 1999). Très agricoles en 1975 (24 % de l'emploi), ces communes le sont beaucoup moins en 1999 malgré un poids de ce secteur encore un peu supérieur à la moyenne (8 % contre 4 %). Dans ces petites villes, le nombre d'emplois est inférieur au nombre d'actifs résidents. Depuis 1975, la croissance de la population y est plus élevée que celle de l'emploi, avec le risque que ces communes se transforment en banlieue dortoir. L'enjeu sera pour celles-ci d'améliorer l'équilibre emploi/habitat en développant des activités économiques. Châtillon-en-Michaille (Ain) et Albens (Savoie) se trouvent dans ce groupe de communes.

Six groupes de petites villes de montagne aux profils variés

Groupes	Nombre de communes	Population moyenne 1999	Variation de la population %		Part des résidences secondaires %	Taux de solde migratoire 90-99	Variation emploi 75-99 %	Poids de l'économie résidentielle 1999 % ⁽²⁾	Poids des activités touristiques 1999 % ⁽²⁾	Emplois lieu de travail/actifs occupés résidents 1999 %
			1962-1999	1990-1999						
			moyenne simple ⁽¹⁾							
«Gros bourgs bien équipés à économie résidentielle»	49	2 636	11,0	-0,3	10,3	-1,1	7,5	56,0	3,3	123
«Petits bourgs ruraux à économie résidentielle»	47	891	-1,5	5,1	29,5	9,0	-0,2	56,8	5,6	91
«Petites villes en voie de périurbanisation»	34	1 418	46,9	13,4	13,7	14,0	34,4	39,6	2,3	69
«Petites villes industrielles en déclin»	37	1 252	-11,6	-6,2	19,5	-4,7	-12,0	34,4	3,6	103
«Stations de sports d'hiver»	22	1 476	88,4	10,7	79,3	-3,1	71,4	44,4	41,1	139
«Communes à vocation résidentielle et touristique»	18	1 786	24,2	10,8	41,6	9,8	31,3	52,2	11,8	91
Ensemble	207	1 595	19,4	4,2	26,9	3,8	15,5	48,1	8,5	102

⁽¹⁾ la moyenne simple correspond à la somme des valeurs communales rapportée au nombre de communes

⁽²⁾ poids en termes d'emplois

Source : Insee, Recensement de la population

Les massifs

Les zones de massif, qui correspondent à des ensembles formés d'une zone de montagne et des zones immédiatement contiguës formant la même entité géographique, économique et sociale, englobent un territoire plus important que les seules zones de montagne définies en application de la loi «montagne» du 9 janvier 1985. Rhône-Alpes comprend trois massifs : les Alpes du Nord qui couvrent 60 % de la superficie en massif (56 % des communes de massif et 61 % de leur

population); le Massif Central sur 31 % de la superficie en massif (33 % des communes de massif et 32 % de leur population) et le Jura sur 9 % de la superficie en massif (11 % des communes et 7 % de leur population). Les massifs de Rhône-Alpes présentent la particularité d'être fortement urbanisés : 40 % des communes (77 % de la population en massif) appartiennent à une unité urbaine de plus de 5 000 habitants ou à une aire urbaine.

Les «petites villes industrielles en déclin»

correspondent à d'assez petites communes, dont la moitié a moins de 1 200 habitants et aucune plus de 3 000. Elles se dépeuplent fortement depuis 1962. Le solde migratoire entre 1990 et 1999 est négatif, et même assez fortement chez les 20-24 ans. Ces communes sont localisées pour une bonne moitié dans le Massif Central. Cette catégorie est celle qui connaît la plus forte baisse du nombre d'emplois depuis 1975. Elle s'explique par une diminution de l'emploi industriel et une faible augmentation dans les services, qui ne semblent pas prendre le relais des activités industrielles encore majoritaires (49 % en 1999 contre 57 % en 1975). La reconversion vers l'économie résidentielle et la valorisation touristique ne sont pas visibles. Malgré tout, ces communes jouent modérément un rôle de pôle d'emploi, le nombre d'emplois étant légèrement supérieur au nombre d'actifs résidents. A l'écart de l'influence urbaine, elles ont pourtant de faibles niveaux d'équipement et ne jouent donc pas de ce point de vue un rôle très structurant vis à vis de leur territoire environnant. Les communes de Satillieu (Ardèche) et Pont-en-Royans (Isère) par exemple appartiennent à ce groupe.

Le groupe des «stations de sport d'hiver» est exclusivement constitué de communes support de stations de sports d'hiver. Presque toutes se situent dans les Alpes du Nord (sauf 2 dans le Jura). Les activités touristiques y représentent 41 % de l'emploi total. Le reste des emplois est fourni par les services, l'industrie est très peu présente (4 %). Ces

communes sont attractives en terme d'emploi : en 1999, le nombre d'emplois, qui ne cesse d'augmenter depuis 1975 grâce aux services, est supérieur au nombre d'actifs résidents. Elles sont caractérisées par une progression importante de leur population depuis 1962 (+77 %), en particulier entre 1962 et 1968. Cette hausse se poursuit sur la période récente (1990-1999), malgré un solde migratoire négatif, mais elle s'est ralentie (environ 1 % par an). La croissance démographique conjuguée à celle des touristes a entraîné une hausse importante des résidences principales et secondaires.

Pendant, l'économie de ces communes repose essentiellement sur le tourisme, avec les risques que comporte la mono-activité. L'enjeu pour ces communes sera de diversifier leurs activités, notamment en développant le tourisme d'été. On retrouve par exemple dans ce groupe les stations d'Huez (Isère) et de Val-d'Isère (Savoie).

Les «communes à vocation résidentielle et touristique» sont en grande majorité des communes des Alpes du Nord. Elles maintiennent une bonne croissance démographique, notamment sur la période récente, en lien avec des soldes migratoires élevés à tous les âges sauf les 20-24 ans. Conséquence de cette croissance démographique, le nombre de résidences principales augmente. Ces communes ont également un très bon niveau d'équipement pour les gammes de proximité et intermédiaire. L'emploi y est en forte progression depuis 1975, sous l'effet de l'augmentation des services à la population. L'industrie a regagné un peu d'emplois depuis 1990. Ces communes, dont la moitié sont des stations de sports d'hiver, misent sur le développement des activités touristiques, dont le poids est un peu plus important qu'en moyenne. On note ainsi une augmentation importante du nombre de résidences secondaires depuis 1982. Malgré cela, ces communes affichent des spécialisations moins poussées dans les activités touristiques que celles du groupe précédent. On trouve par exemple Les Vans (Ardèche) et Saint-Jean-d'Aulps (Haute-Savoie). ■

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Etienne Traynard

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Tarifs des numéros simples :
2,3 € le numéro
Code SAGE LET6528

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, décembre 2006

© INSEE 2006 - ISSN 1165-5534

Comment ont été sélectionnées les petites villes de montagne

Sont considérées comme «petites villes de montagne», les communes de massif de moins de 5 000 habitants, n'appartenant pas à une unité urbaine de plus de 10 000 habitants. Elles sont également pôles d'emploi de l'espace rural (au

sens du zonage en aires urbaines) et/ou pôles de services intermédiaires ou pôles de proximité (au sens de l'inventaire communal). Par ailleurs, elles se situent toutes hors banlieue, hors couronne périurbaine et hors couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural. Ces critères spécifiques de sélection sont propres à cette étude régionale.

Pour en savoir plus :

«Les bassins de vie structurent et renouvellent l'analyse de l'espace rural», *La Lettre Insee Rhône-*

Alpes n°26, septembre 2004

«Les bassins de vie au coeur de la vie des bourgs et petites villes», *Insee Première n° 953*, avril 2004.